

FCP de droit français

RICHELIEU FAMILY

RAPPORT ANNUEL

au 31 octobre 2025

**Société de Gestion : RICHELIEU INVEST
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : KPMG Audit**

RICHELIEU INVEST - 1-3-5 Rue Paul Cézanne - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	9
4. Certification du Commissaire aux Comptes	13
5. Comptes de l'exercice	17
6. Annexe(s)	48
Caractéristiques de l'OPC	49
Information SFDR	61

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

29/11/2025 :

- Stratégie d'investissement : augmentation de la taille de capitalisation des sociétés européennes investies passant de €5 Milliards à €10 Milliards.
Modification qui n'a pas nécessité d'agrément de la part de l'AMF.

05/05/2025 :

- Diminution de l'exposition actions à 60% minimum au lieu de 75%
- Ajout des instruments financiers dérivés pour couvrir et/ou exposer son actif aux risques actions sans recherche de surexposition, et dans la limite de 100% de son actif.
Modifications qui n'ont pas nécessité d'agrément de la part de l'AMF.

10/06/2025 :

- Changement de dénomination de la SGP en Richelieu Invest.

Richelieu Family est toujours commercialisé au Luxembourg et reste limité aux investisseurs qualifiés pour la Suisse.

Point marché et performances

La période du 31 octobre 2024 au 31 octobre 2025 a été marquée par plusieurs phases de marché, une phase haussière jusqu'en mars 2025 puis une phase baissière forte en avril avant une reprise d'un marché globalement haussier jusqu'à fin octobre 2025 avec des épisodes de volatilité, notamment à la fin de l'été.

Octobre 2024 a été un mois de forte baisse des marchés actions européens, les indices reculant de plus de 3%. Les small cap ont pâti de la remontée des taux longs dans un contexte de résilience de la macroéconomie américaine et de sondages en faveur du candidat républicain Donald Trump, au programme jugé inflationniste. Sans surprise donc, les secteurs sensibles au taux, à durée longue et de croissance sont en net recul comme l'immobilier et la technologie; seul le secteur de l'Energie affiche une performance positive.

Les publications du troisième trimestre 2024 ont été contrastées, nombreuses ont été plombées par une demande en berne, des décalages de projets et les prévisions 2025 ont parfois pu être revues en baisse compte tenu d'un manque de visibilité (quid d'un rebond du marché chinois...?).

Novembre 2024 a été marqué par les incertitudes politiques en Europe (crise politique en Allemagne, craintes sur le budget en France) et l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis, qui a accéléré certaines rotations sectorielles. Ainsi, ont été recherchés les secteurs de l'énergie, de la technologie et plus globalement les valeurs exposées à la croissance américaine, industrielles ou biens d'équipements avec des bases locales de production.

2024 n'aura donc pas été l'année de rebond des small cap comme nous avons pu l'attendre en début d'année. A l'inverse, l'écart de performance entre les petites et les grandes capitalisations s'est davantage creusé : sous-performant de plus de 4% en 2024, les small cap matérialisent ainsi une sous-performance de près de 20% face aux large cap depuis 2021 (cf indices Bloomberg).

L'année s'est achevée avec le spectre du retour des guerres commerciales suite à l'élection de Donald Trump, des commentaires de la Fed plus prudents concernant les baisses de taux en 2025 (les prévisions ont été revues à 2 baisses en 2025 contre 4 attendues auparavant). La BCE, quant à elle, devrait poursuivre ses baisses de taux en 2025 face à une désinflation avancée (notamment grâce à la baisse des prix de l'énergie) et compte tenu des risques accrus pour la croissance européenne.

En janvier, premier mois de l'année en hausse pour les indices européens qui ont, une fois n'est pas coutume, surperformé les indices américains dans ce contexte d'investissement de Donald Trump. Ses velléités de faire baisser les taux d'intérêt et l'espoir d'un programme budgétaire moins inflationniste que ce que le marché ne craignait lors de son élection ont rassuré les investisseurs. Les espoirs de compromis avec ses partenaires commerciaux, et notamment l'Europe, ont atténué les craintes, en janvier, d'une évolution très défavorable des droits de douane. Enfin, les premières publications annuelles, notamment dans le secteur du luxe et de la technologie, ont positivement surpris le marché.

Si la classe d'actifs des petites et moyennes entreprises sous-performe les grandes dans ce début d'année haussier, la poursuite des baisses de taux de la part de la BCE, les espoirs d'un cessez-le-feu en Ukraine ou quelques améliorations de la macroéconomie européenne sont autant d'éléments qui pourraient soutenir les petites et moyennes entreprises.

En février, la hausse des marchés actions européens et leur surperformance face aux actions américaines s'est poursuivie malgré les menaces de droit de douane que font peser les Etats-Unis à leurs différents partenaires commerciaux. Les marchés ont salué les élections allemandes dont les résultats peuvent augurer des mesures fortes pour le redressement de la première économie européenne.

Deux secteurs ont été les plus recherchés ce mois-ci, les Banques (dans un contexte de bonnes publications trimestrielles et de retour aux actionnaires) et les groupes de Défense (la Conférence de Sécurité tenue à Munich ayant mis en évidence la nécessité pour l'Europe de se doter de capacités de défense autonomes).

En mars, droits de douanes américains, annoncés en hausse pour certains pays et craints pour les autres dès le 2 avril, et plan allemand ont été les deux sources de volatilité sur les marchés actions en mars. Les petites valeurs européennes baissent légèrement moins que les grandes, certainement grâce à leur nature intrinsèque, plus domestique et européenne qu'internationale contrairement aux grandes capitalisations.

En avril, le marché a effacé, au cours des deux dernières semaines du mois d'avril, les pertes subies suite au 'Liberation Day'. L'espoir d'une approche plus souple avec des négociations donnant lieu à des accords commerciaux a atténué les tensions commerciales, redonnant du souffle aux marchés actions (cf suspension pour 90 jours des taxes douanières dites « réciproques », tarifs pour le secteur automobile en pause ...).

Parallèlement, la saison des résultats du premier trimestre a débuté en Europe, le consensus s'était bien ajusté à la baisse en amont de ces publications permettant aux bonnes surprises de bien rebondir (secteur bancaire, technologique avec SAP...). Nous estimons que les managements, à ce stade de l'année, n'ont pas spécialement d'urgence à couper leurs estimations annuelles et préféreront peut-être attendre de voir comment les négociations commerciales progressent au cours des prochaines semaines pour en mesurer les conséquences.

Très bon mois de mai pour les marchés actions, contrairement à l'adage boursier : les indices américains ont enregistré leur meilleur mois depuis novembre 2023 ; les actions européennes ne sont pas en reste, les indices progressant de plus de 5%.

Parmi les éléments déclencheurs du rebond, citons une accalmie dans les tensions sino-américaines (réduction, le 11 mai pour 90 jours, des droits de douane), l'arrivée effective du chancelier allemand Friedrich Merz ouvrant la voie à la mise en place du grand plan d'infrastructure ainsi que des résultats trimestriels, en Europe, dans l'ensemble moins mauvais que ce que l'on aurait pu craindre.

Regain d'optimisme pour les actions en mai, ce sont, sans surprise, les secteurs cycliques (Industrie, notamment la Défense (hausse des budgets), Technologie, Banques, Matériaux, consommation discrétionnaire...) qui surperforment ceux défensifs (Santé, Utilities..) qui ont subi quelques prises de profit.

Dans ce contexte, les petites capitalisations ont poursuivi leur rebond relatif, surperforant désormais les grandes capitalisations depuis le début de l'année. Leur valorisation, leur exposition davantage domestique qu'internationale et leur sous-pondération quasi structurelle dans les portefeuilles généralistes depuis près de 5 ans sont autant d'éléments, dans un contexte de taux baissiers, qui justifient l'attractivité de cette classe d'actifs.

Avant l'été, nous avons assisté à la résurgence des craintes géopolitiques au Moyen-Orient suite aux attaques israéliennes contre des infrastructures iraniennes : soutenues par les Etats-Unis, elles ont provoqué des représailles, certes contenues, de l'Iran. Compte tenu de la proximité du détroit d'Ormuz par lequel transitent près de 20% du trafic mondial de pétrole et gaz naturel, les inquiétudes sur l'approvisionnement énergétique ont entraîné une hausse des prix du pétrole avant l'annonce du cessez-le-feu ce cette « guerre des 12 jours ». Les marchés actions ont rebondi en fin de mois, portés notamment par des anticipations de baisse des taux de la Fed, dès 2025.

Sans surprise donc, les meilleures performances sectorielles sont en celles de l'Energie, mais également celles du secteur Technologique et les équipementiers semi-conducteurs, grâce notamment aux commentaires plus encourageants des grandes sociétés technologiques américaines, notamment sur le potentiel de l'Intelligence Artificielle.

Les petites capitalisations ont mieux résisté dans ce contexte où pourtant l'on eut pu craindre une hausse des pressions inflationnistes.

En septembre, les marchés ont été portés par l'amorce de la détente monétaire de la Banque Centrale américaine (première baisse des taux) mais également par de nombreuses nouvelles encourageantes autour de l'IA générative (rejaillissant sur le secteur des semi-conducteurs). Ainsi, dans ce mois haussier, les valeurs cycliques ont surperformé les valeurs exposées aux secteurs défensifs.

En revanche, les petites capitalisations ont sous-performé les grandes sur le mois dans un contexte où le regain de l'activité en Allemagne et en France n'est pas assez visible, en témoigne le léger reflux des indices manufacturiers européens.

En octobre 2025, les marchés actions ont été portés par de bonnes publications du troisième trimestre, notamment dans la Technologie aux Etats-Unis et par l'atténuation des tensions commerciales sino-américaines comme en témoigne l'accord sur les terres rares.

En Europe, comme le mois précédent, les petites capitalisations ont sous-performé en octobre. Alors qu'elles étaient encore en solide surperformance (de 289 pb) fin août face aux grandes capitalisations, les petites capitalisations sous-performent désormais les indices depuis le début de l'année (-261pb).

La récente surperformance des grandes entreprises s'explique notamment par la composition des indices (davantage d'exposition à la Santé, qui a bénéficié de l'accord Pfizer avec les autorités américaines, et au luxe qui a fortement rebondi avec des T3 supérieurs aux attentes) ainsi que par le léger rebond du dollar depuis son point bas annuel mi-septembre : un euro moins fort sera davantage favorable aux grandes capitalisations européennes exportatrices qu'aux petites capitalisations aux expositions domestiques et européennes supérieures.

Sur la période, le fonds **Richelieu Family** a sous-performé son indicateur de référence principalement au cours du dernier trimestre 2024 compte tenu à la fois de biais sectoriels face à l'indice (sous-pondération en bancaires, surpondération en industrielles et technologie) et de biais de positionnement (davantage de small que de mid en 2024). Le repositionnement du fonds vers davantage de mid cap début 2025 lui a permis de stabiliser sa performance relative.



	Performances du 31/10/24 au 31/10/25
Richelieu Family Part F	15,91%
Richelieu Family Part R	15,22%
Richelieu Family Part I	16,26%
Bloomberg Eurozone DM Small Cap NR	20,30%

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Point sur la gestion d'octobre 2024 à octobre 2025

Dans un contexte plus difficile pour les small cap en octobre 2024 que nous ne l'imaginions en début d'année, le fonds prend progressivement un **biais bien plus marqué vers les mid cap** européennes, allégeant certaines positions small cap dans un contexte de liquidité toujours faible pour cette classe d'actifs, et favorisant toujours les entreprises familiales qui offrent, selon nous, une vision long terme qui sera un phare salutaire dans un marché manquant de visibilité. La gestion s'affaire à renforcer des profils davantage mid que small cap, au profil de risque "Qualité" plutôt que pure Croissance tout en réduisant son exposition au marché français et en augmentant, entre autres, celle au marché américain.

Compte tenu des craintes de détérioration des perspectives économiques en Europe fin 2024, de prime de risque influencée par un paysage politique mouvant (France, Allemagne), le fonds a poursuivi sa mue vers davantage d'exposition aux moyennes capitalisations par rapport aux petites capitalisations. Puisque le retour des taux bas semble peu envisageable, le portefeuille reste équilibré en terme sectoriel.

Au cours du mois de mars, la gestion s'est affairée à adapter au mieux le portefeuille à la problématique des droits de douane, soldant les titres qui nous semblaient les plus vulnérables (notamment dans la **consommation**) et renforçant ceux qui en sortiraient immunisés.

Parallèlement, l'exposition au marché allemand, qui devrait bénéficier du "bazooka" budgétaire voté par le Parlement au cours du mois, a été relevée avec des acteurs allemands au profil très domestique (dans la **Défense, les infrastructures, la construction, les media** ou encore la **chimie**).

Face aux inquiétudes d'une accélération de la guerre commerciale le 2 avril, date du "liberation day" pour les trumpistes avec l'annonce des droits de douane pour chaque pays, le cash a été augmenté à près de 10% et le poids des **titres défensifs** renforcé (**utilities, télécommunications** et **biens de consommation** aux expositions exclusivement européennes).

Le fonds s'est adapté à cet environnement avec le plus d'agilité possible: tout début avril, dans un contexte de guerre commerciale risquant de plonger les économies mondiales en récession (hausse des coûts liés aux tarifs douaniers, ralentissement de la consommation et donc des investissements...), nous avons monté les liquidités à plus de 19% et augmenté les poids des secteurs défensifs (**télécommunications, utilities, consommation de base..**), ce qui a permis au fonds de relativement bien résister dans les phases de stress de marché.

Nous avons réinvesti une partie des liquidités suite à la forte baisse des marchés et dans un contexte de regain d'optimisme (liquidités à 8% au 30/04) et pris quelques profits dans nos plus importantes expositions défensives qui avaient bien tenu dans la baisse, au profit de titres **plus cycliques** dont le recul des dernières semaines nous semble exagéré (notamment les **banques**). Nous finissons le mois d'avril avec notamment une surpondération au secteur **technologique** et à **l'industrie** avec un biais très européen mais avons gardé notre sous-pondération dans la **consommation discrétionnaire** (prudence dans ce contexte inflationniste).

Conscients, en mai, que la menace des droits de douane n'est pas abolie, comme en témoigne la mise en garde du Président Trump le 23 mai d'imposer à l'Union Européenne des tarifs douaniers à 50%, nous restons vigilants avec un portefeuille qui fait la part belle à des **défensives de croissance** tout en surpondérant les **groupes industriels notamment ceux exposés aux infrastructures européennes**. Près de la moitié du portefeuille est investi dans des titres exposés exclusivement au **marché européen** qui ne sont donc pas impactés par les craintes tarifaires. Nous débutons le mois de juin avec une position de trésorerie supérieure à 10%.

Avant l'été, la gestion **se renforce graduellement sur la classe d'actifs small cap** avec l'initiation de nouvelles valeurs au positionnement toujours plus **domestique** qu'international et garde un niveau de liquidité proche des 10%.

Après l'été, le fonds a commencé à prendre quelques profits dans la **Défense** et parallèlement s'est renforcé dans le secteur de **l'aéronautique**. Le fonds demeure absent des secteurs qui ne montrent pas de signes de reprise comme la **chimie** ou **l'automobile**.

Tout au long de l'année, les **liquidités** ont été augmentées ou réduites au gré des circonstances de marché et elles ont pu être quasiment nulles comme supérieures à 19%.

Les contributeurs du 31/10/24 au 31/10/25

D'un point de vue sectoriel, les meilleurs contributeurs sont l'industrie (titres exposés aux infrastructures : **Hochtief, Pfisterer, ABB, Vossloh, Metso**, à la Défense, **Renk** notamment et à l'aéronautique avec **LISI**), les matériaux (**Lundin Mining, Vicat, Buzzi, Acerinnox**), l'énergie (**Tecnicas Reunidas, Subsea7**), la technologie (**SAP** détenue en début de période, **BESI** et **Lumibird**) et la consommation de base (**Coca Cola HBC**).

A l'inverse, le fonds a pâti de sa sous-pondération en **financières** en début de période avant de se renforcer : Family a ainsi bénéficié de la hausse des bancaires italiennes, espagnoles et irlandaises. Dans les services, **Flatex** a été un des meilleurs contributeurs.

D'un point de vue 'stock picking', le fonds a bénéficié de la bonne performance de certaines de ses fortes convictions comme **Flatex**, **Tecnicas Reunidas**, **Hochtief**, **Flatex** mais a été pénalisé par sa sous-pondération en **Banco BPM**, son absence d'**Unipol**, par la chute de **Stroer** et d'**Hypoport**.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
Hugau Moneterme I	10 749 830,06	5 742 710,38
SAP SE	4 815 474,35	5 368 879,50
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	4 799 083,05	4 857 050,93
AMUNDI SERENITE PEA PART IC	4 708 803,40	4 711 207,89
BEIJER REF AB	4 261 116,78	3 983 372,87
ASR NEDERLAND NV	4 740 249,20	2 968 703,20
TELE2 AB-B SHS	4 001 396,36	3 187 701,93
RENK GROUP AG	3 213 616,22	3 633 587,41
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	3 429 461,60	3 283 465,00
BRUNELLO CUCINELLI SPA	2 236 517,00	4 374 361,17

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES FOURNISSANT LE SERVICE D'EXECUTION D'ORDRE ET FOURNISSANT LE SERVICE D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT

Richelieu Invest sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM.

De plus, Richelieu Invest a recours à des services de recherche externes afin de l'aider dans l'identification des meilleures opportunités d'investissement pour sa gestion.

Les politiques de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont disponibles sur le site internet www.richelieuinvest.com.

Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF.

POLITIQUE DE VOTE

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Ce FCP promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Le FCP s'engage à un alignement minimum d'investissements dans des activités économiques qui contribuent à la réalisation d'un objectif environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR (dit « Règlement Taxonomie ») : 0%, aucun calcul n'étant effectué par ailleurs par la société de gestion.

REGLEMENT SFDR

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global de l'OPC est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, l'OPC est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 84,84%.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération de Richelieu Invest est conforme à la Directive 2014/91/EU du 23 juillet 2014, dite « OPCVM 5 » portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Elle est consultable sur notre site internet www.richelieuinvest.com

Montants des rémunérations versées en 2024 :

- Rémunération fixe brute 2024 pour l'ensemble des collaborateurs de la SGP : 2 133 462 €
 - o Dont 1 361 084 € pour les preneurs de risques significatifs (MRT)
- Bonus brut versé en 2025 au titre de 2024 : 179 900 €
 - o Dont 162 900 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT). L'intégralité du bonus a été versé, il n'y a pas de partie différée (application du principe de proportionnalité).
- Intéressement brut versé en 2025 au titre de 2024 : 82 591 €
 - o Dont 54 222 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT).

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

RICHELIEU INVEST
1-3-5 Rue Paul Cézanne
75008 PARIS
e-mail : www.richelieuinvest.com

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement RICHELIEU FAMILY

1-3-5, rue Paul Cézanne - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2025

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif RICHELIEU FAMILY constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

 Date :
2026.02.09
14:44:27
+01:00

Amaury Couplez
Associé

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/10/2025 en EUR	31/10/2025	31/10/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	111 610 289,98	107 032 519,23
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	111 610 289,98	107 032 519,23
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	5 060 214,00	
OPCVM	5 060 214,00	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	116 670 503,98	107 032 519,23
Créances et comptes d'ajustement actifs	64 474,60	2 512 780,34
Comptes financiers	2 302 626,03	10 935 235,90
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 367 100,63	13 448 016,24
Total de l'actif I+II	119 037 604,61	120 480 535,47

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/10/2025 en EUR	31/10/2025	31/10/2024
Capitaux propres :		
Capital	103 029 757,96	108 695 639,88
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	15 812 949,65	10 118 647,24
Capitaux propres I	118 842 707,61	118 814 287,12
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	118 842 707,61	118 814 287,12
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	194 897,00	1 666 248,35
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	194 897,00	1 666 248,35
Total Passifs : I+II+III+IV	119 037 604,61	120 480 535,47

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/10/2025 en EUR	31/10/2025	31/10/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	2 680 226,03	2 192 809,87
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	92 920,71	194 834,92
Sous-total produits sur opérations financières	2 773 146,74	2 387 644,79
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières		
Sous-total charges sur opérations financières		
Total revenus financiers nets (A)	2 773 146,74	2 387 644,79
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 932 350,00	-1 496 660,74
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 932 350,00	-1 496 660,74
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	840 796,74	890 984,05
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-12 005,28	183 554,66
Sous-total revenus nets I = (C+D)	828 791,46	1 074 538,71
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	4 396 922,31	-32 689,94
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 013 574,42	-1 520 912,26
Frais de recherche	-17 832,97	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	2 365 514,92	-1 553 602,20
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	239 992,21	890 686,72
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	2 605 507,13	-662 915,48

Compte de résultat au 31/10/2025 en EUR	31/10/2025	31/10/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	13 192 673,27	1 625 129,36
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	125,83	-382,42
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	13 192 799,10	1 624 746,94
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-814 148,04	8 082 277,07
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	12 378 651,06	9 707 024,01
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	15 812 949,65	10 118 647,24

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif du FCP est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap NR (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée, à travers une gestion discrétionnaire et active d'un portefeuille d'actions de sociétés à l'actionnariat familial au sein d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) européennes. Les actions sont sélectionnées en fonction notamment d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance)

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	31/10/2022	31/10/2023	31/10/2024	31/10/2025
Actif net Global en EUR	137 184 236,25	81 475 130,36	61 125 651,52	118 814 287,12	118 842 707,61
Part RICHELIEU FAMILY A en EUR					
Actif net					1 071,56
Nombre de titres					10,000
Valeur liquidative unitaire					107,15
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					4,04
Capitalisation unitaire sur revenu					1,60
Part RICHELIEU FAMILY F en EUR					
Actif net	41 514 511,77	24 884 582,30	17 583 957,03	18 137 091,31	16 576 428,99
Nombre de titres	191 142,819	152 110,452	108 488,890	101 913,282	80 359,636
Valeur liquidative unitaire	217,19	163,59	162,08	177,96	206,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	22,79	-31,53	0,83	-0,99	4,52
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,08	1,50	2,18	2,45	2,36
Part RICHELIEU FAMILY I en EUR					
Actif net	17 232 077,18	9 588 811,35	8 873 983,61	7 798 284,67	4 240 042,82
Nombre de titres	94,235	69,435	64,665	51,599	24,132
Valeur liquidative unitaire	182 862,81	138 097,66	137 230,08	151 132,47	175 702,08
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	19 148,22	-26 597,98	703,24	-849,87	3 855,32
Capitalisation unitaire sur revenu	447,52	1 670,09	2 300,97	2 555,80	2 505,03
Part RICHELIEU FAMILY R en EUR					
Actif net	78 437 647,30	47 001 736,71	34 667 710,88	92 878 911,14	98 025 164,24
Nombre de titres	369 923,313	295 792,422	221 535,963	543 796,824	498 134,874
Valeur liquidative unitaire	212,03	158,90	156,48	170,79	196,78
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	22,34	-30,69	0,80	-0,95	4,31
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,34	0,55	1,08	1,27	1,16

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc...) et les commissions de mouvement qui peuvent être prélevées sur chaque transaction.

La Société de gestion pourrait être amenée à verser à titre de rémunération une quote-part des frais de gestion financière de l'OPC au conseiller, aux commercialisateurs, à des plateformes d'assurance ou bancaire au titre de la distribution des parts du FCP ainsi qu'à des intermédiaires pour la mise en relation avec d'autres investisseurs ou commercialisateurs.

Cette rémunération est variable et dépend de la relation d'affaires en place avec l'intermédiaire et de l'amélioration de la qualité du service fourni au client dont peut justifier le bénéficiaire de cette rémunération. Cette rémunération peut être forfaitaire ou calculée sur la base des actifs nets souscrits résultant de l'action de l'intermédiaire. L'intermédiaire peut être membre ou non du groupe Richelieu. Chaque intermédiaire communiquera au client, conformément à la réglementation qui lui est applicable, toute information utile sur les coûts et frais et ses rémunérations.

	Frais factures à l'OPCVM	Assiette	Taux maximum (TTC)
1	Frais de gestion financière de la société de gestion et frais administratifs externes à cette dernière	Actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPC gérés par Richelieu Invest (hors OPC de taux dans le cadre de la gestion de la trésorerie) ou par une entité de son groupe d'appartenance	Part R : 1,80% Part I : 0,9% Part A : 1,10% Part F : 1,20%
2	Frais indirects (commissions de souscription/rachat et frais de gestion liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	Non significatif
3	Commissions de mouvement perçues par : - la société de gestion - le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,35 % OST et OPCVM : 0 € Néant
4	Commission de surperformance	Actif net	Parts R, I, A et F : 15% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des quatre blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion du FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part RICHELIEU FAMILY I	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU FAMILY F	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU FAMILY R	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU FAMILY A	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/10/2025	31/10/2024
Capitaux propres début d'exercice	118 814 287,12	61 125 651,52
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	7 908 211,91	84 707 993,33
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-24 278 902,18	-27 981 479,49
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	840 796,74	890 984,05
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 365 514,92	-1 553 602,20
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	13 192 799,10	1 624 746,94
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments (*)		-7,03 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	118 842 707,61	118 814 287,12

(*) 31.10.2024 : Résultat de fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part RICHELIEU FAMILY A		
Parts souscrites durant l'exercice	10,000	1 000,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	10,000	1 000,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10,000	
Part RICHELIEU FAMILY F		
Parts souscrites durant l'exercice	6 151,409	1 206 479,68
Parts rachetées durant l'exercice	-27 705,055	-5 120 799,65
Solde net des souscriptions/rachats	-21 553,646	-3 914 319,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	80 359,636	
Part RICHELIEU FAMILY I		
Parts souscrites durant l'exercice	3,833	641 496,44
Parts rachetées durant l'exercice	-31,300	-4 948 230,15
Solde net des souscriptions/rachats	-27,467	-4 306 733,71
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	24,132	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part RICHELIEU FAMILY R		
Parts souscrites durant l'exercice	32 472,426	6 059 235,79
Parts rachetées durant l'exercice	-78 134,376	-14 209 872,38
Solde net des souscriptions/rachats	-45 661,950	-8 150 636,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	498 134,874	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part RICHELIEU FAMILY A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU FAMILY F	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU FAMILY I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU FAMILY R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
RICHELIEU FAMILY A FR001400NRP4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 071,56	10,000	107,15
RICHELIEU FAMILY F FR0013281839	Capitalisation	Capitalisation	EUR	16 576 428,99	80 359,636	206,27
RICHELIEU FAMILY I FR0013179348	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 240 042,82	24,132	175 702,08
RICHELIEU FAMILY R FR0011689330	Capitalisation	Capitalisation	EUR	98 025 164,24	498 134,874	196,78

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ESPAGNE +/-	ALLEMAGNE +/-	ITALIE +/-	PAYS-BAS +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	111 610,29	30 602,85	19 010,42	18 465,87	12 427,11	4 529,98
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	111 610,29					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 302,63				2 302,63
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					2 302,63

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 302,63						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	2 302,63						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	SEK	CHF	DKK	NOK	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	3 776,78	2 252,36	1 800,43	1 663,53	
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances				49,68	
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	3 776,78	2 252,36	1 800,43	1 713,21	

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/10/2025
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	64 474,60
Total des créances		64 474,60
Dettes		
	Rachats à payer	23 879,67
	Frais de gestion fixe	171 017,33
Total des dettes		194 897,00
Total des créances et des dettes		-130 422,40

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/10/2025
Part RICHELIEU FAMILY A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RICHELIEU FAMILY F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	194 342,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RICHELIEU FAMILY I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	45 311,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RICHELIEU FAMILY R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 692 691,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/10/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/10/2025	31/10/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	828 791,46	1 074 538,71
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	828 791,46	1 074 538,71
Sommes distribuables au titre du revenu net	828 791,46	1 074 538,71

Part RICHELIEU FAMILY F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/10/2025	31/10/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	190 275,95	249 752,80
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	190 275,95	249 752,80
Sommes distribuables au titre du revenu net	190 275,95	249 752,80
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	190 275,95	249 752,80
Total	190 275,95	249 752,80
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part RICHELIEU FAMILY A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/10/2025	31/10/2024
Revenus nets	16,01	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	16,01	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	16,01	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	16,01	
Total	16,01	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part RICHELIEU FAMILY I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/10/2025	31/10/2024
Revenus nets	60 451,53	131 877,17
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	60 451,53	131 877,17
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	60 451,53	131 877,17
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	60 451,53	131 877,17
Total	60 451,53	131 877,17
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part RICHELIEU FAMILY R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/10/2025	31/10/2024
Revenus nets	578 047,97	692 908,74
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	578 047,97	692 908,74
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	578 047,97	692 908,74
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	578 047,97	692 908,74
Total	578 047,97	692 908,74
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/10/2025	31/10/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	2 605 507,13	-662 915,48
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	2 605 507,13	-662 915,48
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 605 507,13	-662 915,48

Part RICHELIEU FAMILY F

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/10/2025	31/10/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	363 610,57	-101 673,93
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	363 610,57	-101 673,93
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	363 610,57	-101 673,93
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation		
	363 610,57	-101 673,93
Total	363 610,57	-101 673,93
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part RICHELIEU FAMILY A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/10/2025	31/10/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	40,41	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	40,41	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	40,41	
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation		
	40,41	
Total	40,41	
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part RICHELIEU FAMILY I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/10/2025	31/10/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	93 036,73	-43 852,86
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	93 036,73	-43 852,86
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	93 036,73	-43 852,86
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	93 036,73	-43 852,86
Total	93 036,73	-43 852,86
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part RICHELIEU FAMILY R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/10/2025	31/10/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	2 148 819,42	-517 388,69
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	2 148 819,42	-517 388,69
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 148 819,42	-517 388,69
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 148 819,42	-517 388,69
Total	2 148 819,42	-517 388,69
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			111 610 289,98	93,91
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			111 610 289,98	93,91
Assurance			2 142 300,00	1,80
ASR NEDERLAND NV	EUR	37 000	2 142 300,00	1,80
Banques commerciales			9 576 670,00	8,06
BANCO BPM SPA	EUR	190 000	2 394 950,00	2,02
BANCO DE SABADELL SA	EUR	200 000	648 600,00	0,55
BANKINTER SA	EUR	158 000	2 065 060,00	1,74
BCP BCO	EUR	2 050 000	1 568 660,00	1,32
BPER BANCA SPA	EUR	280 000	2 899 400,00	2,43
Composants automobiles			2 356 200,00	1,98
FERRARI NV	EUR	6 800	2 356 200,00	1,98
Conglomérats industriels			2 612 250,00	2,20
FIGEAC-AERO	EUR	215 000	2 612 250,00	2,20
Construction et ingénierie			7 416 980,00	6,24
HOCHTIEF AG	EUR	7 000	1 740 200,00	1,46
SACYR SA	EUR	980 000	3 739 680,00	3,15
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	55 000	1 937 100,00	1,63
Divertissement			2 941 740,00	2,48
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	EUR	19 000	1 474 400,00	1,25
VIVENDI SE	EUR	470 000	1 467 340,00	1,23
Electricité			836 000,00	0,70
ELIA SYSTEM	EUR	8 000	836 000,00	0,70
Electronique de bureau			1 718 400,00	1,45
74SOFTWARE SA	EUR	48 000	1 718 400,00	1,45
Equipement et services pour l'énergie			4 424 306,59	3,72
SUBSEA 7 SA	NOK	105 000	1 663 526,59	1,40
TECNICAS REUNIDAS SA	EUR	89 000	2 760 780,00	2,32
Equipements de communication			1 740 000,00	1,46
EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A.	EUR	48 000	1 740 000,00	1,46
Equipements électriques			3 362 263,84	2,83
ABB LTD-REG	CHF	27 000	1 738 513,84	1,46
ALSTOM	EUR	75 000	1 623 750,00	1,37
Equipements et fournitures médicaux			3 506 800,00	2,95
BIOMERIEUX	EUR	11 000	1 227 600,00	1,03
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	11 000	2 279 200,00	1,92
Equipements et instruments électroniques			1 844 500,00	1,55
LUMIBIRD	EUR	85 000	1 844 500,00	1,55
Gaz			2 738 760,00	2,30
RUBIS	EUR	87 000	2 738 760,00	2,30

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Gestion immobilière et développement			2 413 000,00	2,03
SHURGARD SELF STORAGE LTD	EUR	76 000	2 413 000,00	2,03
Industrie aérospatiale et défense			1 757 480,00	1,48
EXOSENS SAS	EUR	19 000	928 150,00	0,78
HENSOLDT AG	EUR	4 000	368 800,00	0,31
RENK GROUP AG	EUR	7 000	460 530,00	0,39
Infrastructure de transports			2 226 000,00	1,87
FRAPORT AG	EUR	30 000	2 226 000,00	1,87
Logiciels			7 677 600,00	6,46
ID LOGISTICS GROUP	EUR	4 200	1 654 800,00	1,39
METSO CORP	EUR	70 000	994 700,00	0,84
NEMETSCHKE SE	EUR	15 000	1 500 000,00	1,26
PORR AG	EUR	62 000	1 708 100,00	1,44
VICAT	EUR	28 000	1 820 000,00	1,53
Machines			10 286 700,00	8,66
ARTECHE LANTEGI ELKARTEA SA	EUR	110 000	1 936 000,00	1,63
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	11 000	914 100,00	0,77
LISI	EUR	58 000	2 946 400,00	2,49
PFISTERER HOLDING SE	EUR	31 000	2 275 400,00	1,91
VOSSLOH AG	EUR	28 000	2 214 800,00	1,86
Marchés de capitaux			2 475 350,00	2,08
AIB GROUP PLC	EUR	310 000	2 475 350,00	2,08
Matériaux de construction			1 981 700,00	1,67
BUZZI SPA	EUR	38 000	1 981 700,00	1,67
Media			3 494 550,00	2,94
LAGARDERE SA	EUR	97 000	1 833 300,00	1,54
SES	EUR	250 000	1 661 250,00	1,40
Métaux et minerais			3 218 078,36	2,71
LUNDIN MINING CORP	SEK	90 000	1 247 780,95	1,05
SSAB AB-A SHARES	SEK	160 000	881 177,41	0,74
THYSSENKRUPP AG	EUR	120 000	1 089 120,00	0,92
Pétrole et gaz			1 363 500,00	1,15
ITALGAS SPA	EUR	150 000	1 363 500,00	1,15
Produits pharmaceutiques			7 171 432,94	6,03
ALK-ABELLO A/S	DKK	63 000	1 800 433,90	1,51
ALMIRALL SA	EUR	271 298	3 385 799,04	2,85
VIRBAC SA	EUR	5 600	1 985 200,00	1,67
Produits pour l'industrie du bâtiment			3 683 900,00	3,10
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	29 000	1 882 100,00	1,58
WIENERBERGER AG	EUR	70 000	1 801 800,00	1,52
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			2 387 680,00	2,01
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	2 200	1 236 400,00	1,04
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	7 800	1 151 280,00	0,97

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux entreprises			1 144 500,00	0,96
TKMS AG& CO KGAA	EUR	14 000	1 144 500,00	0,96
Services de télécommunication diversifiés			1 431 360,00	1,20
TELECOM ITALIA SPA	EUR	2 800 000	1 431 360,00	1,20
Services de télécommunication mobile			1 647 826,58	1,39
TELE2 AB-B SHS	SEK	120 000	1 647 826,58	1,39
Services financiers diversifiés			4 491 520,00	3,78
ABC ARBITRAGE	EUR	200 000	1 072 000,00	0,90
FLATEXDEGIRO AG	EUR	104 000	3 419 520,00	2,88
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			4 474 500,00	3,77
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	EUR	200 000	1 097 000,00	0,92
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	250 000	3 377 500,00	2,85
Textiles, habillement et produits de luxe			1 066 441,67	0,90
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	3 000	513 841,67	0,43
PUMA SE	EUR	30 000	552 600,00	0,47
TITRES D'OPC			5 060 214,00	4,26
OPCVM			5 060 214,00	4,26
Gestion collective			5 060 214,00	4,26
Hugau Moneterme I	EUR	40	5 060 214,00	4,26
Total			116 670 503,98	98,17

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	116 670 503,98
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 367 100,63
Autres passifs (-)	-194 897,00
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	118 842 707,61

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part RICHELIEU FAMILY A	EUR	10,000	107,15
Part RICHELIEU FAMILY F	EUR	80 359,636	206,27
Part RICHELIEU FAMILY I	EUR	24,132	175 702,08
Part RICHELIEU FAMILY R	EUR	498 134,874	196,78

6. ANNEXE(S)



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Richelieu Family R
Code ISIN : FR0011689330
Nom de l'initiateur : Richelieu Invest
Site Web : <https://richelieuinvest.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Invest en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Invest est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/06/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

Durée : Le produit a été créé le 27 février 2014 pour une durée de 99 ans.

Objectif : L'objectif du produit est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée, à travers une gestion discrétionnaire et active d'un portefeuille d'actions de sociétés à l'actionnariat familial au sein d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) européennes. Les actions sont sélectionnées en fonction notamment d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La classification du produit est "actions de pays de l'Union européenne".

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif de l'ensemble des sociétés cotées en zone euro dont la capitalisation boursière se situe entre les percentiles 85 et 99 des sociétés ayant les plus faibles capitalisations. Les données concernant l'indice Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

La stratégie de ce produit repose sur une gestion active et opportuniste visant à sélectionner des actions d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) de tous types de secteurs, majoritairement l'actionnariat familial, ayant leur siège social dans tout pays européen sur la base d'une étude approfondie de ces sociétés, de leurs critères extra-financiers ESG, à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité... ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social... ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption.... Cette étude se fonde également sur leur stratégie, leur valorisation, leurs modèles économiques, leur environnement concurrentiel, leur structure financière (solidité bilancielle) et leurs perspectives de rentabilité. L'analyse financière permet également d'apprécier la capacité de résistance et la capacité d'innovation des sociétés. L'analyse extra-financière ESG est menée selon une approche Best in Universe et porte sur 90% minimum de l'actif net, hors liquidités tout en excluant au minimum 20% des émetteurs les moins bien notés de l'univers d'investissement initial.

Le produit sera en permanence exposé à hauteur de 60% minimum sur des actions de tout pays au sein de l'union européenne. Le produit sera investi au moins à 65% de sa poche actions en sociétés européennes dont la capitalisation boursière est inférieure à 10 Milliards d'euros. Le produit pourra investir jusqu'à 15% de son actif net dans des actions de sociétés cotées sur le marché Euronext Growth et jusqu'à 10% de son actif net sur des capitalisations inférieures à 100 millions d'euros. Le produit privilégiant les sociétés familiales, il investira au minimum 65% de sa poche actions en titres de sociétés dont les fondateurs, leurs descendants ou le management (Président et Directeur général – Chairman et CEO) détiennent plus de 10% du capital et disposent au minimum d'un siège au sein des organes de gouvernance (conseils d'administration, directoires, etc...). L'exposition au risque de change pourra atteindre 20% de l'actif net dont 10% maximum pour des devises autres que celles de l'Union européenne. Le FCP pourra intervenir sur les contrats financiers (dérivés) pour couvrir et/ou exposer son actif aux risques actions dans la limite de 100% de son actif.

Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs

Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

La durée de placement recommandée est de 5 ans. Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieuinvest.com ou sur le site internet www.richelieuinvest.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieuinvest.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	4111 EUR	3500 EUR
	Rendement annuel moyen	-58,89 %	-18,94 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7125 EUR	8704 EUR
	Rendement annuel moyen	-28,75 %	- 2,74 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10645 EUR	13295 EUR
	Rendement annuel moyen	6,45 %	5,86 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	16745 EUR	19324 EUR
	Rendement annuel moyen	67,45 %	14,08 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/08/21 - 30/05/25].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/07/15 - 31/07/20].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/04/16 - 30/04/21].

Que se passe-t-il si Richelieu Invest n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	335 EUR	2382 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,35 %	3,55 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,41 % avant déduction des coûts et de 5,86 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,80 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	180 EUR
Coûts de transaction	1,55 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	155 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieuinvest.com, site web : <https://richelieuinvest.com/>.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieuinvest.com/finance-durable/>

L'historique mensuel des scénarios de performance ainsi que les performances passées, sont disponibles sur notre site internet Richelieu Invest au lien suivant : <https://fonds.richelieuinvest.com/fr/fonds/richelieu-family-r>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieuinvest.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France et au Luxembourg. Ce produit, non approuvé par la FINMA, peut être offert en Suisse uniquement auprès d'investisseurs qualifiés.

A l'attention des investisseurs suisses : le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le prospectus et la feuille d'information de base (ou document jugé équivalent), l'annexe précontractuelle SFDR, le règlement ainsi que les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du représentant.



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Richelieu Family A
Code ISIN : FR001400NRP4
Nom de l'initiateur : Richelieu Invest
Site Web : <https://richelieuinvest.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Invest en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Invest est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/06/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

Durée : Le produit a été créé le 27 février 2014 pour une durée de 99 ans.

Objectif : L'objectif du produit est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée, à travers une gestion discrétionnaire et active d'un portefeuille d'actions de sociétés à l'actionnariat familial au sein d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) européennes. Les actions sont sélectionnées en fonction notamment d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La classification du produit est "actions de pays de l'Union européenne".

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif de l'ensemble des sociétés cotées en zone euro dont la capitalisation boursière se situe entre les percentiles 85 et 99 des sociétés ayant les plus faibles capitalisations. Les données concernant l'indice Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

La stratégie de ce produit repose sur une gestion active et opportuniste visant à sélectionner des actions d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) de tous types de secteurs, majoritairement l'actionnariat familial, ayant leur siège social dans tout pays européen sur la base d'une étude approfondie de ces sociétés, de leurs critères extra-financiers ESG, à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité... ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social... ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption.... Cette étude se fonde également sur leur stratégie, leur valorisation, leurs modèles économiques, leur environnement concurrentiel, leur structure financière (solidité bilancielle) et leurs perspectives de rentabilité. L'analyse financière permet également d'apprécier la capacité de résistance et la capacité d'innovation des sociétés. L'analyse extra-financière ESG est menée selon une approche Best in Universe et porte sur 90% minimum de l'actif net, hors liquidités tout en excluant au minimum 20% des émetteurs les moins bien notés de l'univers d'investissement initial.

Le produit sera en permanence exposé à hauteur de 60% minimum sur des actions de tout pays au sein de l'union européenne. Le produit sera investi au moins à 65% de sa poche actions en sociétés européennes dont la capitalisation boursière est inférieure à 10 Milliards d'euros. Le produit pourra investir jusqu'à 15% de son actif net dans des actions de sociétés cotées sur le marché Euronext Growth et jusqu'à 10% de son actif net sur des capitalisations inférieures à 100 millions d'euros. Le produit privilégiant les sociétés familiales, il investira au minimum 65% de sa poche actions en titres de sociétés dont les fondateurs, leurs descendants ou le management (Président et Directeur général – Chairman et CEO) détiennent plus de 10% du capital et disposent au minimum d'un siège au sein des organes de gouvernance (conseils d'administration, directoires, etc...). L'exposition au risque de change pourra atteindre 20% de l'actif net dont 10% maximum pour des devises autres que celles de l'Union européenne. Le FCP pourra intervenir sur les contrats financiers (dérivés) pour couvrir et/ou exposer son actif aux risques actions dans la limite de 100% de son actif.

Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

Investisseurs de détail visés : Réservées à certains distributeurs et plus particulièrement aux assureurs

Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

La durée de placement recommandée est de 5 ans. Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieuinvest.com ou sur le site internet www.richelieuinvest.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieuinvest.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	4120 EUR	3500 EUR
	Rendement annuel moyen	-58,80 %	-18,94 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7190 EUR	9002 EUR
	Rendement annuel moyen	-28,10 %	- 2,08 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10712 EUR	13765 EUR
	Rendement annuel moyen	7,12 %	6,60 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	16888 EUR	20157 EUR
	Rendement annuel moyen	68,88 %	15,05 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/08/21 - 30/05/25].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/07/15 - 31/07/20].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/06/16 - 30/06/21].

Que se passe-t-il si Richelieu Invest n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	240 EUR	1732 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,40 %	2,56 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,16 % avant déduction des coûts et de 6,60 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,85 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	85 EUR
Coûts de transaction	1,55 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	155 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieuinvest.com, site web : <https://richelieuinvest.com/>.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieuinvest.com/finance-durable/>

L'historique mensuel des scénarios de performance ainsi que les performances passées, sont disponibles sur notre site internet Richelieu Invest au lien suivant : <https://fonds.richelieuinvest.com/fr/fonds/richelieu-family-a>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieuinvest.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France et au Luxembourg. Ce produit, non approuvé par la FINMA, peut être offert en Suisse uniquement auprès d'investisseurs qualifiés.

A l'attention des investisseurs suisses : le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le prospectus et la feuille d'information de base (ou document jugé équivalent), l'annexe précontractuelle SFDR, le règlement ainsi que les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du représentant.



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Richelieu Family F
Code ISIN : FR0013281839
Nom de l'initiateur : Richelieu Invest
Site Web : <https://richelieuinvest.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Invest en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Invest est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/06/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

Durée : Le produit a été créé le 27 février 2014 pour une durée de 99 ans.

Objectif : L'objectif du produit est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée, à travers une gestion discrétionnaire et active d'un portefeuille d'actions de sociétés à l'actionnariat familial au sein d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) européennes. Les actions sont sélectionnées en fonction notamment d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La classification du produit est "actions de pays de l'Union européenne".

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif de l'ensemble des sociétés cotées en zone euro dont la capitalisation boursière se situe entre les percentiles 85 et 99 des sociétés ayant les plus faibles capitalisations. Les données concernant l'indice Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

La stratégie de ce produit, repose sur une gestion active et opportuniste visant à sélectionner des actions d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) de tous types de secteurs, majoritairement l'actionnariat familial, ayant leur siège social dans tout pays européen sur la base d'une étude approfondie de ces sociétés, de leurs critères extra-financiers ESG, à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité... ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social... ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption.... Cette étude se fonde également sur leur stratégie, leur valorisation, leurs modèles économiques, leur environnement concurrentiel, leur structure financière (solidité bilancielle) et leurs perspectives de rentabilité. L'analyse financière permet également d'apprécier la capacité de résistance et la capacité d'innovation des sociétés. L'analyse extra-financière ESG est menée selon une approche Best in Universe et porte sur 90% minimum de l'actif net, hors liquidités tout en excluant au minimum 20% des émetteurs les moins bien notés de l'univers d'investissement initial.

Le produit sera en permanence exposé à hauteur de 60% minimum sur des actions de tout pays au sein de l'union européenne. Le produit sera investi au moins à 65% de sa poche actions en sociétés européennes dont la capitalisation boursière est inférieure à 10 Milliards d'euros. Le produit pourra investir jusqu'à 15% de son actif net dans des actions de sociétés cotées sur le marché Euronext Growth et jusqu'à 10% de son actif net sur des capitalisations inférieures à 100 millions d'euros. Le produit privilégiant les sociétés familiales, il investira au minimum 65% de sa poche actions en titres de sociétés dont les fondateurs, leurs descendants ou le management (Président et Directeur général – Chairman et CEO) détiennent plus de 10% du capital et disposent au minimum d'un siège au sein des organes de gouvernance (conseils d'administration, directoires, etc...). L'exposition au risque de change pourra atteindre 20% de l'actif net dont 10% maximum pour des devises autres que celles de l'Union européenne. Le FCP pourra intervenir sur les contrats financiers (dérivés) pour couvrir et/ou exposer son actif aux risques actions dans la limite de 100% de son actif.

Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

Investisseurs de détail visés : Réservé à certains intermédiaires financiers et/ou aux distributeurs désignés par la Société de Gestion et plus particulièrement aux clients sous mandat de gestion et conseil indépendant.

Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

La durée de placement recommandée est de 5 ans. Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieuinvest.com ou sur le site internet www.richelieuinvest.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieuinvest.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	4116 EUR	3501 EUR
	Rendement annuel moyen	-58,84 %	-18,93 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7168 EUR	8902 EUR
	Rendement annuel moyen	-28,32 %	- 2,30 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10694 EUR	13516 EUR
	Rendement annuel moyen	6,94 %	6,21 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	16844 EUR	19709 EUR
	Rendement annuel moyen	68,44 %	14,53 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/08/21 - 30/05/25].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [28/06/19 - 28/06/24].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/06/16 - 30/06/21].

Que se passe-t-il si Richelieu Invest n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	276 EUR	1967 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,75 %	2,93 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,14 % avant déduction des coûts et de 6,21 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	120 EUR
Coûts de transaction	1,55 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	155 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,01 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	1 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieuinvest.com, site web : <https://richelieuinvest.com/>.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieuinvest.com/finance-durable/>

L'historique mensuel des scénarios de performance ainsi que les performances passées, sont disponibles sur notre site internet Richelieu Invest au lien suivant : <https://fonds.richelieuinvest.com/fr/fonds/richelieu-family-f>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieuinvest.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France et au Luxembourg. Ce produit, non approuvé par la FINMA, peut être offert en Suisse uniquement auprès d'investisseurs qualifiés.

A l'attention des investisseurs suisses : le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le prospectus et la feuille d'information de base (ou document jugé équivalent), l'annexe précontractuelle SFDR, le règlement ainsi que les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du représentant.



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Richelieu Family I
Code ISIN : FR0013179348
Nom de l'initiateur : Richelieu Invest
Site Web : <https://richelieuinvest.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Invest en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Invest est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/06/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

Durée : Le produit a été créé le 27 février 2014 pour une durée de 99 ans.

Objectif : L'objectif du produit est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée, à travers une gestion discrétionnaire et active d'un portefeuille d'actions de sociétés à l'actionnariat familial au sein d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) européennes. Les actions sont sélectionnées en fonction notamment d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La classification du produit est "actions de pays de l'Union européenne".

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif de l'ensemble des sociétés cotées en zone euro dont la capitalisation boursière se situe entre les percentiles 85 et 99 des sociétés ayant les plus faibles capitalisations. Les données concernant l'indice Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

La stratégie de ce produit repose sur une gestion active et opportuniste visant à sélectionner des actions d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) de tous types de secteurs, majoritairement l'actionnariat familial, ayant leur siège social dans tout pays européen sur la base d'une étude approfondie de ces sociétés, de leurs critères extra-financiers ESG, à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité... ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social... ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption.... Cette étude se fonde également sur leur stratégie, leur valorisation, leurs modèles économiques, leur environnement concurrentiel, leur structure financière (solidité bilancielle) et leurs perspectives de rentabilité. L'analyse financière permet également d'apprécier la capacité de résistance et la capacité d'innovation des sociétés. L'analyse extra-financière ESG est menée selon une approche Best in Universe et porte sur 90% minimum de l'actif net, hors liquidités tout en excluant au minimum 20% des émetteurs les moins bien notés de l'univers d'investissement initial.

Le produit sera en permanence exposé à hauteur de 60% minimum sur des actions de tout pays au sein de l'union européenne. Le produit sera investi au moins à 65% de sa poche actions en sociétés européennes dont la capitalisation boursière est inférieure à 10 Milliards d'euros. Le produit pourra investir jusqu'à 15% de son actif net dans des actions de sociétés cotées sur le marché Euronext Growth et jusqu'à 10% de son actif net sur des capitalisations inférieures à 100 millions d'euros. Le produit privilégiant les sociétés familiales, il investira au minimum 65% de sa poche actions en titres de sociétés dont les fondateurs, leurs descendants ou le management (Président et Directeur général – Chairman et CEO) détiennent plus de 10% du capital et disposent au minimum d'un siège au sein des organes de gouvernance (conseils d'administration, directoires, etc...). L'exposition au risque de change pourra atteindre 20% de l'actif net dont 10% maximum pour des devises autres que celles de l'Union européenne. Le FCP pourra intervenir sur les contrats financiers (dérivés) pour couvrir et/ou exposer son actif aux risques actions dans la limite de 100% de son actif.

Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

Investisseurs de détail visés : Investisseurs institutionnels

Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

La durée de placement recommandée est de 5 ans. Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieuinvest.com ou sur le site internet www.richelieuinvest.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieuinvest.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	3996 EUR	3395 EUR
	Rendement annuel moyen	-60,04 %	-19,43 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6974 EUR	8732 EUR
	Rendement annuel moyen	-30,26 %	- 2,68 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10391 EUR	13353 EUR
	Rendement annuel moyen	3,91 %	5,95 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	16382 EUR	19553 EUR
	Rendement annuel moyen	63,82 %	14,35 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/08/21 - 30/05/25].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/07/15 - 31/07/20].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/06/16 - 30/06/21].

Que se passe-t-il si Richelieu Invest n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	538 EUR	2020 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,45 %	3,26 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,22 % avant déduction des coûts et de 5,95 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,90 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	90 EUR
Coûts de transaction	1,55 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	155 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,01 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	1 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieuinvest.com, site web : <https://richelieuinvest.com/>.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieuinvest.com/finance-durable/>

L'historique mensuel des scénarios de performance ainsi que les performances passées, sont disponibles sur notre site internet Richelieu Invest au lien suivant : <https://fonds.richelieuinvest.com/fr/fonds/richelieu-family-i>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieuinvest.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France et au Luxembourg. Ce produit, non approuvé par la FINMA, peut être offert en Suisse uniquement auprès d'investisseurs qualifiés.

A l'attention des investisseurs suisses : le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le prospectus et la feuille d'information de base (ou document jugé équivalent), l'annexe précontractuelle SFDR, le règlement ainsi que les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du représentant.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : RICHELIEU FAMILY
 Identifiant de l'OPCVM : 969500M0PLCGKM9AD981

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de ____% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, RICHELIEU FAMILY a intégré des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus de gestion, sans se limiter à des caractéristiques environnementales et sociales précises.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

La mise en place de la notation ESG et des indicateurs de durabilité a été implémentée dans la stratégie d'investissement du fonds en novembre 2021.

En septembre 2024, Richelieu Invest effectue un changement de fournisseur de

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

données Extra Financière. La notation ESG est le résultat de 25 indicateurs. Il représente le risk ESG d'un émetteur. Plus il est élevé, plus il y a un risque que l'émetteur ne puisse pas gérer ses impacts ESG.



Lors de la période de référence, la note ESG du fonds s'est améliorée à hauteur de 2.63%. La note ESG du fonds en fin octobre 2024 était de 19.5 contre 19 fin octobre 2025.

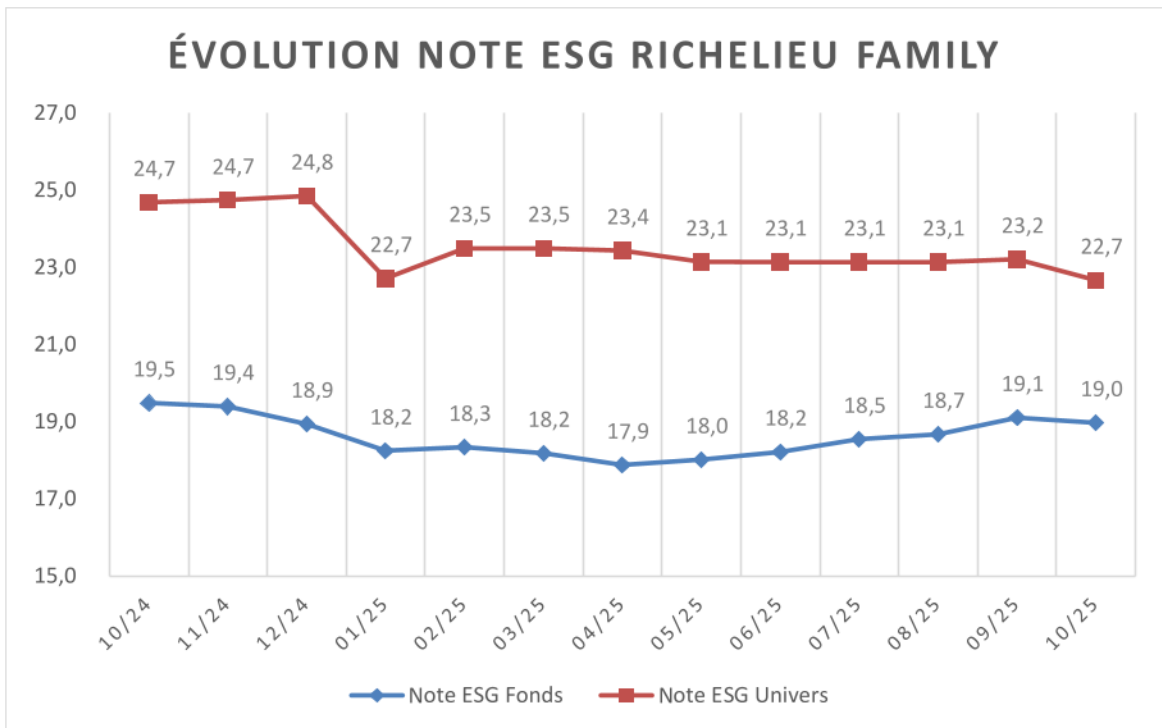


Figure 1 : Évolution de la note ESG du fonds RICHELIEU FAMILY et de son univers au cours de la période de référence

Le fonds doit suivre plusieurs contraintes extra-financière.

Il doit respecter une couverture de notation ESG supérieure à 90% hors liquidité. Aucun dépassement de cette contrainte à été détecté lors de la période de référence.

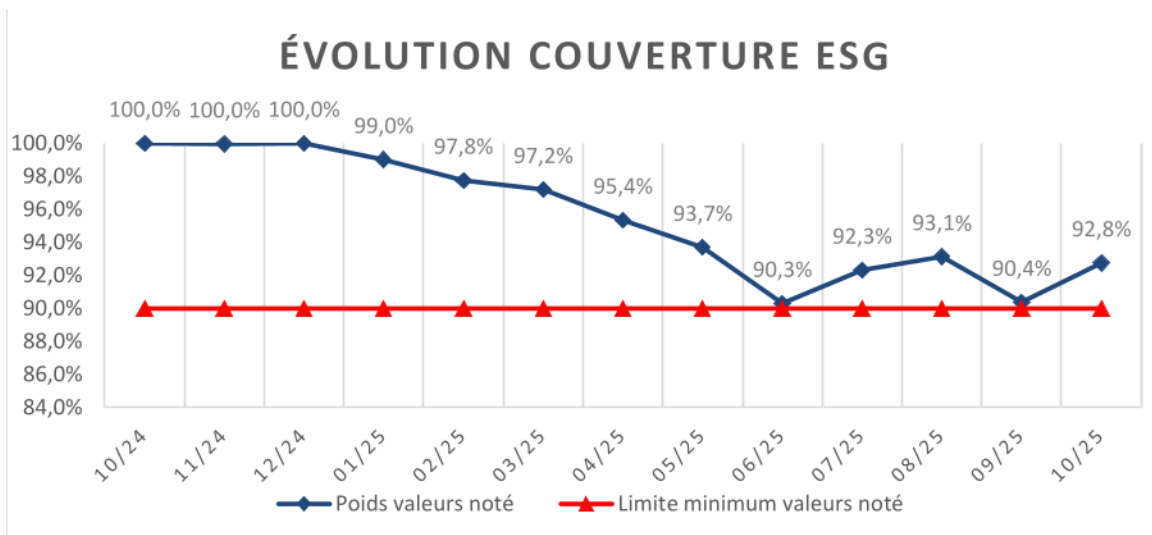


Figure 2 : Évolution de la couverture de notation ESG du fonds RICHELIEU FAMILY au cours de la période de référence

Le fonds suit une méthodologie « best in Universe » qui retient les meilleurs acteurs, c'est-à-dire que seuls les 80% des émetteurs ayant obtenu la meilleure notation ESG sont retenus, excluant 20% des émetteurs les moins bien notés.

De plus, en amont de chaque investissement, RICHELIEU FAMILY respecte la politique d'exclusions normatives définie par Richelieu Gestion, en excluant les sociétés impliquées dans les armes controversées concernées par les conventions d'Oslo et d'Ottawa (armes à sous-munitions et mines anti-personnel) ainsi que les armes chimiques et les armes biologiques. De même, l'OPC respecte la politique d'exclusion des entreprises dont l'activité est liée au charbon thermique définie par Richelieu gestion. Pour finir, la gérante exclut les entreprises dont l'activité principale est liée au tabac.

Aucun dépassement de ces contraintes a été détecté lors de la période de référence.

Date	20% interdite	Armement	Charbon	Tabac
10/24	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
11/24	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
12/24	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
01/25	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
02/25	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
03/25	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
04/25	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
05/25	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
06/25	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
07/25	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
08/25	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
09/25	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
10/25	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Figure 3 : Évolution des contrôles d'exclusions du fonds RICHELIEU FAMILY au cours de la période de référence

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Lors de la période précédente, la notation ESG était fournie par un fournisseur de données Extra-financier différent. L'ancienne méthodologie avait une approche basée sur une bonne note. Plus l'émetteur respecte les standards, mieux il est noté.



La note du fonds avait évolué de façon négative lors de la précédente période à hauteur de -3.72%. La note ESG du fonds en fin octobre 2023 était de 56.5 contre 54.4 fin octobre 2024.

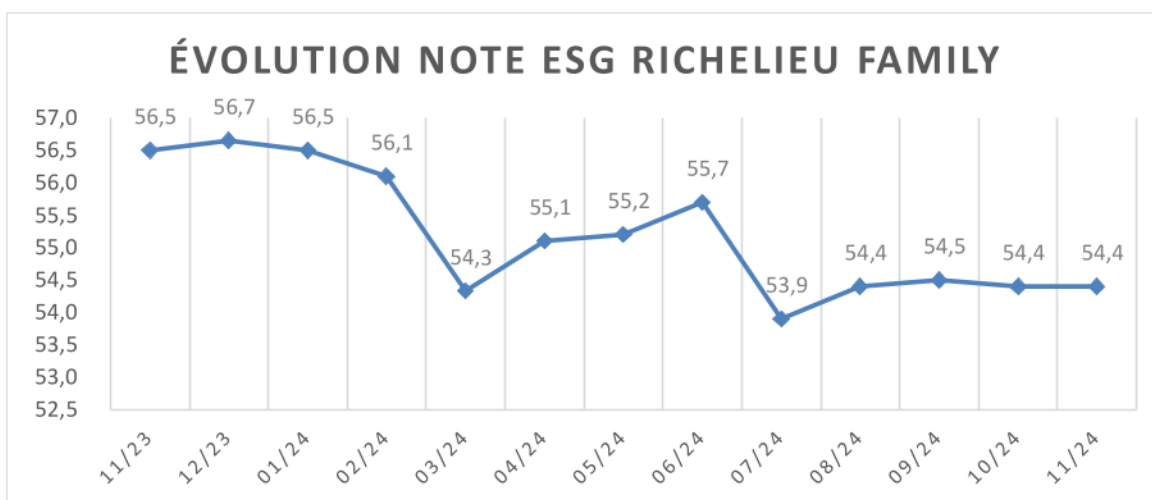


Figure 4 : Évolution de la note ESG du fonds RICHELIEU FAMILY au cours de la précédente période de référence

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment l'investissement durable effectués y-ont-ils contribué ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Le fonds RICHELIEU FAMILY n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur la période de référence. Cette question est Non Applicable.

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur la période précédente. Cette question est Non Applicable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
HUGAU MONETERME I	Divers	9,96%	Europe
BMW	Industrie	4,29%	Allemagne
SAP	Technologies de l'information	4,28%	Allemagne
AMUNDI SERENITE PEA-C	Divers	4,22%	Europe
ASR NEDERLAND NV	Finance	4,10%	Pays-Bas
BEIJER	Industrie	3,77%	Suède
TELE2 AB	Services de communication	3,51%	Suède
ABB Ltd	Industrie	3,18%	Suisse
INDITEX	Consommation discrétionnaire	2,96%	Espagne
BANCO BPM SPA	Finance	2,89%	Italie
RUBIS SCA	Services aux entreprises	2,89%	France
NEMETSCHKE	Technologies de l'information	2,86%	Allemagne
RENK Group AG	Industrie	2,79%	Allemagne
STROEER SE	Services de communication	2,79%	Allemagne
SOPRA STERIA	Technologies de l'information	2,74%	France

La liste comprend les investissements **constituant la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
De 31/10/2024 au 31/10/2025

A noter que ces investissements ne sont pas représentatifs des positions détenues dans le fonds au cours de la période de référence.

Pour produire cette liste des 15 principaux investissements du fonds RICHELIEU FAMILY, sur la période de référence de fin octobre 2024 à fin octobre 2025, la démarche est la suivante :

1. Récupérer les encours sous gestion quotidien du fonds et la liste des montants d'ordre d'achat pour chaque société ;
2. Sommer le montant net d'achats réalisés sur une même société ;
3. Diviser ce montant net d'achats par l'encours sous gestion du fonds à la date du trade ;
4. Obtenir le pourcentage d'actif net associé à la société ;
5. Classer par ordre décroissant les investissements les plus importants de la période de référence



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'équipe de gestion a porté une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés, afin de maintenir le taux minimum de couverture de 90% que le fonds RICHELIEU FAMILY s'était fixé (hors liquidité).

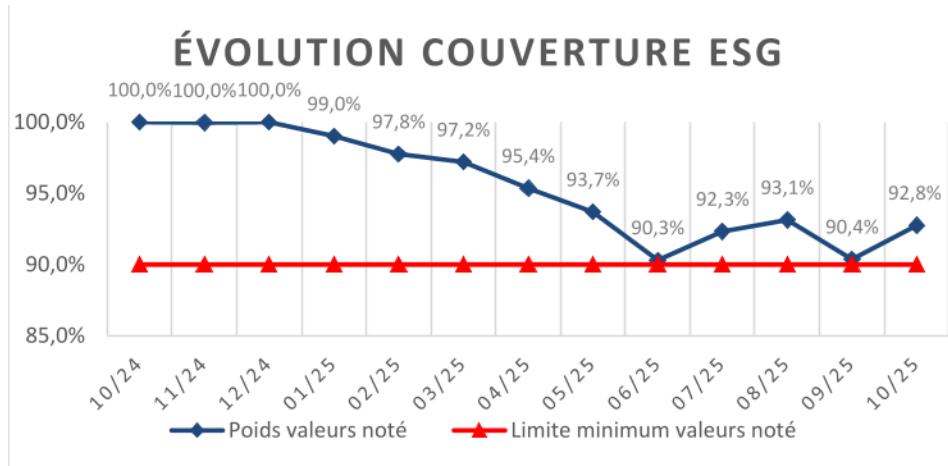
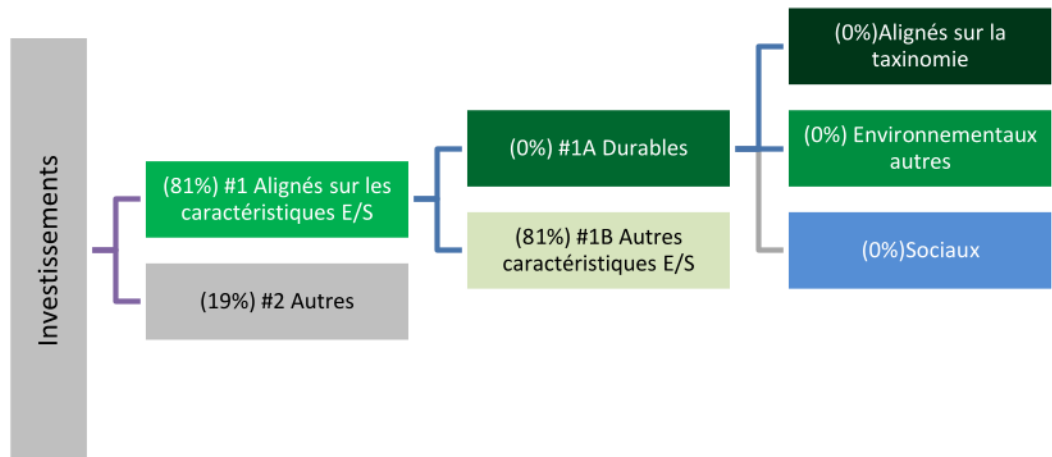


Figure 5 : Évolution de la couverture de notation ESG du fonds RICHELIEU FAMILY au cours de la période de référence

La part des actifs alignés avec les caractéristiques E/S promues par le produit financier a donc été durablement d'au moins 81% de l'actif net.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. Cette catégorie comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le fonds RICHELIEU FAMILY ne se limite à aucun secteur d'activité en particulier. En revanche, au vu des investissements les plus importants réalisés sur la période de référence, les secteurs économiques les plus représentés sont notamment hors fonds :

- L'industrie
- Finance
- Technologies de l'information
- Consommations discrétionnaire ...



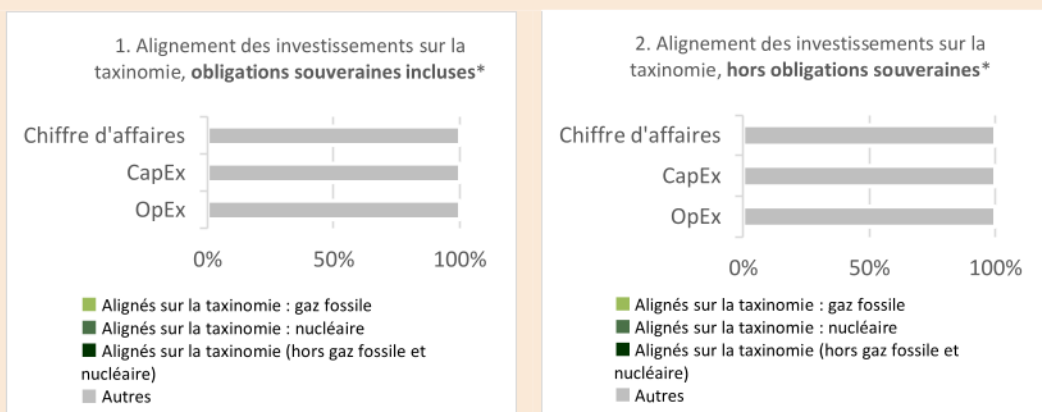
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne cause préjudice important à aucun objectif de taxinomie de l'UE - voir note explicative dans la marge gauche.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?


Le fonds RICHELIEU FAMILY promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au même titre que pour le taux minimum de couverture de 90% que le fonds RICHELIEU FAMILY s'était fixé (hors liquidité), l'équipe de gestion porte toujours une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés, afin de respecter le ratio financier lié à la détention maximale de 10% de liquidité. La part des investissements dans la catégorie « autres » n'a donc pas excédé 19% de l'actif net sur la période de référence.

Les positions détenues dans la part des investissements dans la catégorie « autres » sont des émetteurs qui n'étaient pas évalués par notre fournisseur de données extra-financier. Richelieu Invest n'avait détecté aucune controverse ESG pour ces positions.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Tout au long de la période de référence, l'équipe de gestion renforce ses échanges formels et informels avec les membres de la direction et du management des sociétés dans lesquelles le fonds est investi. Dans le cadre de ces discussions, des sujets liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont toujours abordés au même titre que la performance, la rentabilité et la viabilité économique de la société.

De plus, comme précisé dans l'annexe au prospectus, le fonds se laisse la possibilité d'analyser qualitativement des entreprises, afin de pallier le manque de données communiquées par les petites et moyennes entreprises. Dans ce cas, l'équipe de gestion peut être amenée à engager des discussions spécifiques avec les Investor Relations des sociétés concernées. Sur cette période de référence, l'équipe de gestion du fonds n'a pas eu recours à ce canal de communication pour récupérer des informations ou engager.

Pour finir, la politique d'engagement actionnariale définie au niveau de la société de gestion permet à l'équipe de gestion, par l'intermédiaire d'un prestataire tiers, de voter lors des assemblées générales des sociétés.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY n'a pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut. L'indice de référence utilisé par le fonds est le Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap NR. Cette question est Non Applicable.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Cette question est Non Applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Cette question est Non Applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Cette question est Non Applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Cette question est Non Applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementale ou sociale qu'il promeut.